

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 01295

Numéro SIREN : 800 385 585

Nom ou dénomination : MADE BY N

Ce dépôt a été enregistré le 29/11/2021 sous le numéro de dépôt 51475

MADE BY N

Société par Actions Simplifiée à Associé Unique
Au capital de 500 euros
Siège social : 27, rue Yves Kermen – 92100 Boulogne Billancourt

RCS NANTERRE 800 385 585

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 20 OCTOBRE 2021 A 11H00

L'An Deux Mille Vingt-et-Un,
Et le Vingt Octobre, à Onze Heures,

Madame Paula NUNES, Associée Unique et Présidente de la Société « MADE BY N », Société par Actions Simplifiée à Associé Unique au capital 500 euros divisé en 100 actions de 5 euros chacun, dont le siège social est situé au 27, rue Yves Kermen – 92100 Boulogne Billancourt, immatriculée au Registre des Sociétés et du Commerce de NANTERRE sous le numéro 800 385 585.

A pris les décisions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

- ✚ Démission de la Présidente ;
- ✚ Nomination d'un nouveau Président ;
- ✚ Nomination d'une Directrice Générale ;
- ✚ Pouvoirs.

PREMIERE DECISION – DEMISSION DE LA PRESIDENTE DE LA SOCIETE

L'Associée Unique a pris acte de la démission de Madame Paula NUNES, née le 20 février 1967 à CANDOSA (Portugal) de nationalité portugaise, demeurant 27, rue Yves Kermen – 92100 Boulogne Billancourt, de son poste de Présidente à compter de ce jour.

Cette démission est expressément acceptée par l'Associée Unique.

L'Associée Unique donne quitus à Madame Paula NUNES de sa gestion pour le temps écoulé et le remercie du temps consacré à la gestion de la société.

DEUXIEME DECISION – NOMINATION D'UN NOUVEAU DE LA SOCIETE

L'Associée Unique décide de nommer en qualité de Président pour une durée indéterminée en remplacement de Madame Paula NUNES :



✚ **Monsieur Philippe NUNES**, né le 1^{er} décembre 1971 à SUCY-EN-BRIE (94), de nationalité française, demeurant : 27, rue Yves Kermen – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.

Cette nomination intervient à compter de ce jour.

Le Président est tenu de consacrer tout le temps nécessaire aux affaires sociales.

Le Président est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société dans les limites de l'objet social.

Dans ses rapports entre associés, le Président agira dans les limites fixées par les statuts de la Société.

Monsieur Philippe NUNES accepte lesdites fonctions et déclare qu'il satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice du mandat de Président.

TROISIEME RESOLUTION – NOMINATION D'UNE DIRECTRICE GENERALE

L'Associée Unique décide de nommer en qualité de Directrice Générale pour une durée indéterminée :

✚ **Madame Paula NUNES**, née le 20 février 1967 à CANDOSA (Portugal) de nationalité portugaise, demeurant 27, rue Yves Kermen – 92100 Boulogne Billancourt

Cette nomination intervient à compter de ce jour.

La Directrice Générale est tenue de consacrer tout le temps nécessaire aux affaires sociales.

La Directrice Générale est investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société dans les limites de l'objet social.

Dans ses rapports entre associés, la Directrice Générale agira dans les limites fixées par les statuts de la Société.

Madame Paula NUNES accepte lesdites fonctions et déclare qu'elle satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice de son mandat de Directrice Générale.

QUATRIEME RESOLUTION – POUVOIRS POUR ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.



* *

*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11h30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente.

Madame Paula NUNES

« Bon pour démission des fonctions de Présidente »

Bon pour démission des fonctions de Présidente.



Monsieur Philippe NUNES

« Bon pour acceptation des fonctions de Président »

Bon pour acceptation des fonctions de Président



Madame Paula NUNES

« Bon pour acceptation des fonctions de Directrice Générale »

Bon pour acceptation des fonctions de Directrice Générale

